

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'UFR

DU 22 mai 2019

Présents : MMES et MM AGUAD, BOUVIER, FOURCHES, GAYRAUD, LEONARDON, MATHIOS, POLICARD, ROMAN, SINDA, WHITTON.

Excusés : MMES et MM ALARY (procuration donnée à MME MATHIOS), BOUSSAADIA (procuration donnée à MME SINDA), BRASSIER (procuration donnée à M. FOURCHES), DURAN, GILBERT (procuration donnée à MME POLICARD), MIGINIAC (procuration donnée à MME POLICARD), PATEL (procuration donnée à M. FOURCHES), PILET (procuration donnée à MME BOUVIER), REDFORD, ROMAN, ROUQUETTE (procuration donnée à MME SINDA), SPITZL DUPIC (procuration donnée à M. GAYRAUD), THOMAS (procuration donnée à M. GAYRAUD).

M. DEL DUCA ouvre la séance à 13h40

M. DEL DUCA soumet à l'approbation le procès-verbal de la séance du 1^{er} avril 2019.
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1. - VALIDATION DES DÉCISIONS PRISES EN COMMISSIONS PÉDAGOGIQUES

Les modifications suivantes sont proposées :

Licence Information et communication

- Licence 1 :
- Changement de libellé : Tendence graphique remplace Tendence graphique web
- Licence 2 :
- Changement de libellé : Presse en ligne remplace Médias en ligne

Licence LLCER

Russe

Modification des intitulés des UE qui étaient trop vagues :

Aux S1 et S2

- Langue écrite / traduction remplace Langue 1
- Langue orale remplace Langue 2
- Grammaire remplace Langue 3
- Production écrite et orale remplace Langue 4

Au S2

- Civilisation remplace Culture

Aux S3 et S4

- Langue orale remplace Langue 1

- Grammaire remplace Langue 3
- Au S3
- Langue écrite / traduction remplace Langue 2
 - Russe contemporain remplace Langue 4
- Au S4
- Langue écrite remplace Langue 2
 - Civilisation Russie Pologne remplace Civilisation
- Aux S5 et S6
- Langue orale remplace Langue 1
 - Linguistique et grammaire remplace Langue 3
- Au S5
- Langue écrite / Traduction remplace Langue 3
 - Production orale et écrite remplace Langue 4
 - Langue des médias remplace Langue 5
 - Langue de spécialité remplace Langue 6

Une réunion de concertation avec le département LEA est prévue afin de valider ces modifications qui devront pour les cours mutualisés être reprises dans la maquette LEA.

Portugais

Trois modifications sont demandées :

- Au S1
- Renforcement langue portugaise écrit et oral remplace Introduction à la littérature
 - Grammaire remplace Méthodologie disciplinaire
- Au S3
- Cultures et sociétés lusophones remplace Conduite de projets. Ce cours existait déjà en LEA et sera donc mutualisé.
- Au S5
- Littérature africaine de langue portugaise remplace Création éditoriale (cours proposé au S4 dans la mineure disciplinaire).

Création de la mineure disciplinaire transversale aux langues à petits effectifs (votée au conseil du 1^{er} avril).

Anglais

- Au S2
- Création de deux EC : 1 EC CM et 1 EC TD pour les UE Civilisation et littérature

Au S4
Pour des raisons de cohérence pédagogique l'UE Préprofessionnalisation ou littérature sera proposée dans la mineure disciplinaire et l'UE Phonétique Phénologie dans la majeure.

Licence LEA

- Validation du semestre 6 à l'étranger : soit en mobilité universitaire, soit en stage
- Evolution de l'UE LVA et LVB avec ré-équilibre en termes d'heures avec renforcement linguistique et disciplinaire aux S1 et S2 pour tenir compte des parcours adaptés et éviter que deux enseignements en langue orale se retrouvent dans deux UE différentes.

Licence EEI

Parcours ESE

- Suppression de tous les cours de traduction littéraire et les TD de littérature
- Création de Actualités européennes au S1 et Public speaking au S3
- Nouveau choix d'UE mineures
- Possibilité pour les étudiants d'effectuer leur semestre d'études ou leur stage au S5 ou au S6
- Permutation des UE 7 et 6 entre les S1 et S2, des UE 5 et 8 entre les S3 et S4

Master LLCER

Intégration de trois contenus d'enseignement dans le parcours 2

Création de cours de :

- Communication appliquée à la médiation culturelle - 12h CM en M1
- Création de contenu numérique -12h TD en M1
- Gestion de communication sur le web et sur les réseaux sociaux - 12h TD en M2

Suppression de Culture et médias

En M1 puis en M2 les étudiants suivront des cours de spécialité différents :

- Pour le M1 : Civilisation en allemand, italien, russe et espagnol ; Littérature ou Civilisation pour l'anglais
- Pour le M2 : Littérature en allemand, italien russe et espagnol ; Littérature ou Civilisation pour l'anglais

La suppression du cours de culture et médias et la réduction du volume horaire des cours de correction linguistique financent les créations de cours.

Redéploiement d'un cours d'atelier radio du S1 au S3 dans le parcours 2

L'atelier radio est plébiscité par les étudiants : il passe au S3 - UE 18 et la Création éditoriale est rendue obligatoire au S1 - UE10.

Diminution du volume horaire pour Correction des exercices linguistiques de traduction audiovisuelle (M1) et d'Atelier radio (M2) : 2h pour l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais et le russe, 2 x 2h pour l'anglais.

Parcours 2 - Evolution de contenu concernant l'UE 10 Langue appliquée :

- Traduction audiovisuelle devient Création audiovisuelle

Enseignements du tronc commun aux deux parcours

L'UE 15 associe des séminaires disciplinaires (2 choix sont à prendre dans la liste) et un choix entre deux EC transversales (analyse de l'image ou analyse du discours). Cette configuration n'est pas très lisible pour les étudiants dans la maquette (le contenu disciplinaire est mêlé au contenu transversal, et les choix entre EC ne se font pas à l'intérieur de toute l'UE mais à l'intérieur de deux parties de l'UE, celle qui est disciplinaire et celle qui est transversale). Pour simplifier cette présentation nous proposons la création de l'UE 16 Analyse de l'image / Analyse du discours pour rationaliser la maquette et éviter les UE trop lourdes en ECTS. Cette nouvelle UE vaudrait 3 ECTS, l'UE 15 passerait de 12 à 9 ECTS.

Cela décale la numérotation des UE postérieures à l'UE 15. La pièce jointe proposant les changements de maquette tient compte de ces changements.

Points divers:

Nom du parcours 2 : Médias et médiation culturelle.

Nous souhaiterions employer le terme « médias » au pluriel et avec un accent sur le [é] (version gallicisée du terme latin)

Master EEI

Modifications du volume horaire de :

- Langue technique Italien : + 4h
- Traduction audiovisuelle appliquée Espagnol : + 4h
- Traduction audiovisuelle appliquée Italien : + 4h
- Edition de sites web : + 6h

Modification d'UE en EIFE :

- Relations franco-espagnoles passe de l'UE 3 à l'UE4

Suppression de l'EC :

- Liberté de circulation et libre concurrence dans l'union européenne (Ecole de droit)

Mutualisations envisagées :

- European Union law - L2 ESE
- Droit de l'Union européenne et international - S5 LEA
- Interculturalité et ressources humaines - S5 LEA
- International and intercultural marketing - S5 LEA
- Institutions et acteurs du développement international- S5 LEA
- Import/export tools- S5 LEA
- Contrôle financier- S5 LEA
- Droit du travail- S3 LEA
- Droit des affaires- S3 LEA

Diminution du volume horaire :

- Projet professionnel et préparation au stage : - 12h (intervention d'un administratif de l'UCA non rémunéré)
- Economie et communication culturelle : - 6h

Masters LEA et Information et communication

Les modifications seront présentées lors de la prochaine commission le 1^{er} juillet.

M. DEL DUCA précise qu'il n'y a pas encore eu d'accord entre les départements de russe et de LEA sur les intitulés pour les cours mutualisés.

Ces modifications sont votées à l'unanimité.

2. - QUESTIONS FINANCIÈRES : BOURSES ROTARY CLUB, BOURSE AMBASSADE D'ESPAGNE, SERVICE CIVIQUE ALLEMAND

Rotary Club

Dans le cadre du partenariat entre le parcours Franco-Allemandes et le Rotary club de Chamalières, le Rotary Club procède au versement de bourses à trois étudiantes françaises

inscrites en EFA troisième année sur critères relevant du mérite pour deux d'entre elles et sur critères sociaux pour la troisième.

A la demande de MME MATHIOS, M. DEL DUCA rappelle les critères :

- Moyenne générale du S3 - Coeff 2
- Cours de langue du S3 (thème, version, compréhension écrite et langue orale) - Coeff 1
- Cours de civilisation du S3 (civilisation comparée, institutions et actualité européennes, histoire culturelle des relations européennes) - Coeff 1

Les étudiantes bénéficiant de la bourse au mérite sont :

- Charlotte CASTILLON
- Clara HUGUENEY

L'étudiante bénéficiant de la bourse sur critères sociaux est :

- Romane LOMBARD

Un montant de 600€ sera versé à chacun des étudiants.

Le versement de ces bourses est voté à l'unanimité.

Ambassade de France en Espagne

Le département d'Espagnol a obtenu, pour la dernière année, la somme de 4200€ de l'Ambassade de France destinée à financer le versement de bourses aux étudiants du parcours de master Etudes européennes franco-espagnoles ainsi qu'une mission à Ciudad Real au mois d'octobre 2019.

La répartition suivante est proposée :

- Une bourse de 300€ pour chacun des étudiants français de M1 EIFE :
 - Arianys CENTENO PACHECO
 - Lise DURAFOR
 - Laura MINCHELLA-LAHOZ
 - Lola MORALES
 - Alice TAMISIER
- Une bourse de 500€ pour les deux étudiantes françaises du M2 EIFE :
 - Marion CORMIER
 - Salomé SEMENZIN

Le versement de ces bourses est voté à l'unanimité.

Service civique Allemand

C'est un service civique géré par l'OFAJ. L'étudiante qui a été retenue a passé une année à l'Université dans le cadre de la licence franco-allemande. Elle percevra une indemnité mensuelle de l'OFAJ d'environ 475€ et l'UFR lui versera 107.58€ par mois.

Ces missions seront les suivantes :

- Création de supports d'information (flyers, affiches, brochures, etc...)
- Réalisation de reportages audio, vidéo et photo
- Recueil de témoignages d'anciens étudiants internationaux
- Mise en place et animation d'un programme e-tandem
- Soutien dans le cadre d'unités de cours
- Animation d'un tutorat, etc ...

Sa tutrice universitaire sera MME GOMEZ.

3. - POINT SUR LES LOCAUX

M. DEL DUCA fait le point sur les travaux en cours. Les bureaux administratifs devraient être prêts fin juin ce qui permettra d'effectuer les déménagements à la fin de l'année universitaire.

Le bureau A5 sera aménagé et deviendra le réfectoire du personnel administratif.

La salle vidéo située dans le bâtiment Paul Collomp sera transformée en salle informatique pour 40 étudiants. Les travaux ne sont pas trop importants, il faut abattre une cloison. Le coût total sera d'environ 80 000€ financés par l'UFR.

Au niveau de l'UCA, compte tenu de la situation budgétaire, il n'y aura pas de travaux sur le site Carnot en 2020.

4. - POINT SUR LA NOUVELLE DUM

La procédure mise en place l'an dernier ne sera pas reconduite. L'équipe présidentielle a constaté que l'arbitrage arrivait trop tôt et était difficilement gérable.

Un rendez-vous RH est prévu le 3 juillet, l'équipe de direction de l'UFR sera assistée des directeurs de laboratoire : Comsoc et l'IHRIM compte tenu des recrutements enseignants prévus en 2021.

Les arbitrages financiers se feront à l'automne, notamment pour les appels à projets RI et Innovation pédagogique.

En ce qui concerne les demandes de tuteurs ARE, il est inutile d'établir des fiches, cela se fera par échanges de mails avec la présidence.

Le référentiel n'est pas connu.

M. DEL DUCA indique que l'UCA a dû rehausser la masse salariale prévue au budget 2019 de 4,4 millions d'euros. Les crédits de fonctionnement seront revus à la baisse. Le retour des arbitrages est prévu pour la semaine du 20 mai, mais nous n'avons rien reçu à ce jour.

L'appel à projet du 1^{er} semestre 2019-2020 ne sera lancé, s'il est possible de le maintenir, qu'après le prélèvement de l'UCA.

En ce qui concerne les charges d'enseignement, l'UFR s'était engagée à économiser 1855h sur deux années, le bilan 2018-2019 fait apparaître que l'économie n'a été que d'environ 140h.

5. - NOM DE LA SALLE DE TRAVAIL

Les noms suivants ont été proposés :

- Simone Veil
- Gerda Taro
- Anna Akhmatova
- Hannah Arendt
- Primo Levi
- Nelson Mendela
- Gwendolyn Brooks
- Jane Austen
- Nelly Bly

Il est procédé au vote.

Le nom d'Anna Akhmatova obtient la majorité des voix.

6. - QUESTIONS DIVERSES

M. DEL DUCA informe le conseil de la tenue d'une réunion le jeudi 23 mai avec MME CAIRA et les enseignants CEAD suite à l'envoi d'un contrat d'engagement et d'une fiche de mission relatifs à l'enseignement à distance.

Le travail demandé est en augmentation alors que la rémunération pour ces tâches est en diminution.

Il est notamment demandé aux coordinateurs de s'occuper de la communication, ce qui doit être fait au niveau de l'établissement.

MME MATHIOS pense qu'il faudrait créer un espace EAD sur le site de l'UCA.

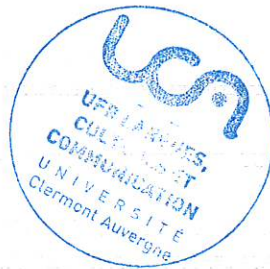
En ce qui concerne le CEAD espagnol, une réunion est prévue le vendredi 24 mai avec le Président.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30.

Le directeur,



Patrick DEL DUCA



La secrétaire de séance,



Martine ESTEL